

LES CANADIENS DE L'OUEST

ANTOINE LECLERC

I

Les Canadiens ont rendu les plus grands services aux autorités américaines dans la négociation des nombreux traités qu'elles ont dû conclure avec les sauvages, à différentes époques, pour acquérir l'immense contrée qui constitue aujourd'hui l'Ouest des Etats-Unis. Par leur connaissance des dialectes et mœurs sauvages, par leur influence sur les enfants des bois, nuls n'étaient plus propres que les Canadiens à faciliter aux commissaires américains la tâche, souvent difficile, d'obtenir le consentement des Indiens à des concessions de terres, qui leur enlevaient leurs plus beaux champs de chasse.

Chaque nouveau traité offrait de plus sérieux obstacles, car les Etats-Unis devenaient de plus en plus exigeants. Ils ne réclamaient plus, comme autrefois, quelques petits coins de terre, c'étaient de vastes territoires—d'un seul coup plus de seize millions d'acres de terre—dans lesquels on a depuis taillé des états très-importants.

Il fallait alors bien de la diplomatie, bien des séductions, bien des promesses alléchantes, pour amener des tribus entières à renoncer à la possession de leurs beaux pays, avec leurs prairies d'une inépuisable fertilité, leurs forêts à perte de vue, leurs montagnes altières, leurs lacs immenses, leurs rivières magnifiques. Depuis des siècles, elles chassaient le daim et le buffle dans ces solitudes; depuis des siècles, elles y avaient trouvé d'amples moyens de pourvoir à leur subsistance. Ce sol ne renfermait-il pas, de plus, les cendres chéries de leurs ancêtres, dont ces peuplades savaient si bien perpétuer le souvenir dans leurs touchantes traditions?

Les autorités américaines savaient tout le poids que pouvaient avoir les Canadiens sur les décisions des sauvages. Aussi il ne s'est probablement pas conclu un traité important dans l'Ouest, où ils ne figurent comme commissaires, agents ou interprètes.

De tous les interprètes canadiens, dont les noms sont inscrits au bas de ces traités (1), le plus remarquable est probablement Antoine Leclerc—il signait *Leclerc*—qui, de 1813 à 1844, rendit les plus grands services aux Etats-Unis. Leclerc parlait non-seulement l'anglais et le français, mais il pouvait s'exprimer facilement dans plus de quatorze dialectes sauvages, tandis que la plupart des interprètes n'en comprenaient que deux ou trois, souvent moins. Allié à la famille d'un chef de la tribu des Sacs, et ayant lui-même un peu de sang indien, il n'en fallait pas davantage pour lui mériter la confiance des tribus avec lesquelles ses fonctions le mettaient en rapports.

II

Ni la date ni le lieu de naissance de Leclerc ne nous est connu; il dut voir le jour cependant vers 1785. Nous savons seulement qu'il vint se fixer, en 1809, dans *La ville à Mallet*—aujourd'hui Peoria—fondée par son compatriote, Jean-Baptiste Mallet. Bon nombre de canadiens, chasseurs et voyageurs pour la plupart, étaient venus se grouper dans cette localité, et Leclerc y cultiva pendant plusieurs années une certaine étendue de terre qu'il avait acquise d'un nommé J.-B. Champlain.

En 1812, *La ville à Mallet* fut ravagée par la soldatesque commandée par un capitaine Craig, et presque entièrement détruite. Le capitaine, à la tête d'une com-

pagnie de miliciens, ayant été attaqué durant la nuit par des sauvages, supposa, bien à tort, qu'ils avaient été poussés à cet acte d'agression par les canadiens de la localité, et, pour les punir, il pilla leurs maisons, puis les fit prisonniers.

Au nombre des prisonniers se trouvait M. Thomas Forsyth, plus tard major et agent des sauvages, qui a fait connaître la conduite barbare de Craig en cette circonstance, dans un journal de voyage de Saint-Louis aux chutes Saint-Antoine (1818), publié subséquemment:

Je n'oublierai jamais, dit-il, les malheurs survenus à la petite et infortunée population de Peoria, un petit village de Français situé sur la rivière Illinois. Après que leurs biens eurent été enlevés par les Indiens et par des bandits de la ville de Shawano, commandés par le capitaine Thomas E. Craig, nous fûmes faits prisonniers comme des malfaiteurs, et on nous débarqua sur les bords du Mississippi, à *Savage's Ferry*. Plusieurs pauvres malheureux, avec leurs femmes et leurs enfants, n'avaient pas une seule couverture pour les protéger contre le froid (2).

La destruction de *La ville à Mallet* força Leclerc de s'éloigner de ce poste, et il alla bravement planter sa tente, en 1813, dans l'île, alors déserte, connue sous le nom de Rocky Island, qu'environnent les eaux du Mississippi. Cette île, d'une longueur d'environ trois milles et d'une largeur d'un demi-mille en moyenne, contient près de mille acres de terre. Elle était alors couverte de bois épais, qui furent détruits en grande partie par les soldats de la garnison américaine, lorsque le fort Armstrong fut construit, en 1816, par le colonel Mason, à l'extrémité inférieure de l'île.

Leclerc eut bientôt pour compagnon de sa solitude le col. Davenport, qui fut pendant trente ans membre de la Compagnie américaine de pelleteries. Le col. Davenport se construisit une magnifique résidence sur le côté nord de l'île, et il y demeura jusqu'au 4 juillet 1846, alors qu'il fut lâchement assassiné par une bande de voleurs, qui avaient pénétré dans sa maison, en l'absence de sa famille, pour en faire le pillage. Il a donné son nom à une ville et à un comté de l'Iowa.

III

Leclerc ne tarda pas d'être nommé interprète et agent des sauvages par les Etats-Unis. Il prit part, en cette qualité, aux importants traités conclus avec les Osages, à Saint-Louis, le 2 juin 1825; avec les Kansas, le lendemain, dans la même ville, et avec les Chippewas, Ottawas et Pottowatomies, le 24 juin 1825, à la Prairie-du-Chien. Une section de terre lui fut accordée, en vertu de ce dernier traité, sur les bords du Mississippi, ainsi qu'à François Leclerc, son frère probablement.

Peu de temps après éclata la guerre qu'entreprit l'implacable Black Hawk contre les Etats-Unis. Les colons éparés et à la dans l'Ouest furent les premières victimes, et périrent en grand nombre sous le tomahawk indien. Entre autres canadiens qui succombèrent sous leurs coups, Leclerc eut la douleur de compter son ami et compagnon, Félix St. Vrain, agent des sauvages à Rocky Island. St. Vrain fut surpris par les sauvages, le 22 mai 1832, dans une expédition, et il fut tué avec trois de ses camarades; les autres purent s'échapper et se réfugier à Galena, après avoir couru les plus grands dangers. Quelques semaines plus tard, le 10 juin, Jacques Aubry, qui commandait le fort de Blue Mound, fut aussi massacré par les Indiens, et son lieutenant, Edouard Bouchard, soutint vaillamment plusieurs attaques de la part de ces farouches envahisseurs.

Cette nouvelle guerre indienne ayant été terminée par la défaite de Black Hawk, le major-général Winfield Scott et le gouverneur John Reynolds, de l'Illinois, négocièrent un traité fort important, le 21 septembre 1832, avec les Sacs et les Renards, par lequel ces derniers cédèrent aux Etats-Unis une vaste contrée. Comme le choléra sévissait parmi les soldats du fort Armstrong, la conférence avec les sauvages eut lieu sur les bords du

Mississippi, à la portée des canons du fort. Un nombreux état-major assistait au traité, et rien ne manqua pour donner aux sauvages une haute idée de l'autorité américaine. De leur côté, les Sacs et les Renards étaient représentés par plusieurs de leurs chefs, dont quelques-uns, suivant la mode indienne, portaient des noms fort terribles et étranges: *Celui qui a été partout*, *la Terreur des hommes*, *l'Ours irrité*, *la Femme jalouse*, *l'Aigle audacieux*, *Peau de loup*, *le Renard couleur*.

En cette circonstance, le chef des Sacs fit présent d'un mille de terre carré à la femme de Leclerc, et en frappant le gazon de son pied, il déclara qu'il mettrait pour toute condition que Leclerc viendrait planter sa tente sur le lieu même où se tenait le grand conseil. C'était un cadeau princier, et il prouve amplement l'affection dont jouissait Leclerc parmi les Sacs.

L'article six du traité avec les Sacs et les Renards, est conçu dans les termes suivants:

A la demande spéciale des dites tribus confédérées, les Etats-Unis consentent d'accorder à Antoine Leclair, interprète, une section de terre, vis-à-vis Rocky Island, et une section à la tête de l'un des premiers rapides, en amont de la dite île, dans la région cédée par les Sacs et les Renards.

Dans le dernier article de ce traité, les autorités américaines déclarèrent qu'elles garderaient Black Hawk en otage ainsi que ses deux fils, son frère le Prophète et ses deux fils, et plusieurs autres chefs, pour assurer la bonne conduite future des Sacs et des Renards. JOSEPH TASSÉ.

(A continuer.)

NOUVELLES GÉNÉRALES

Albany, N.-Y., 28.—La sentence de quatre années d'emprisonnement contre Edward S. Stokes, pour avoir tué James Fisk, fils, a expiré aujourd'hui et il est sorti de la prison Auburn. A sept heures et demie du matin il se devêtit de l'uniforme des détenus et s'habilla comme un bourgeois. A huit heures il a été remis en liberté. Plusieurs amis, qui l'attendaient dans la conciergerie de la prison, l'ont escorté en voiture couverte jusqu'au Gaylord House où il a déjeuné en leur compagnie accompagné de son frère, M. Horace Stokes, le colonel J. E. Nutman, son ex-associé en affaires, et M. J. C. Coldgate, il a pris le train du matin en destination de New-York.

New-York, 28 oct.—Une dépêche de Paris dit que la colonie américaine qui s'y trouve est mise en émoi par la publication d'une lettre de M. Du Somerard, président de la commission française à l'Exposition du Centenaire à un ami en Allemagne. Il dit: Les Américains eux-mêmes ont mit le feu aux bâtiments contenant les caisses vides de marchandises françaises, espérant détruire les articles exposés par la France.

Les hommes de police employés par les directeurs de l'Exposition ont été choisis à dessein dans la classe la plus vile et la plus dégradée du peuple. Les gardiens mêmes sont des voleurs. Tous, sans exception, volent ouvertement les objets exposés par toutes les nations. Règle générale: les juges acquittent les coquins contre lesquels on porte des plaintes. La canaille attend des juges le signal pour commencer le pillage.

Cette lettre se termine par une série d'accusations infâmes contre les Américains. Ces accusations sont si sales qu'on ne peut les transmettre par le télégraphe.

Il est très-probable que l'auteur de cette lettre sera rappelé sur-le-champ, et le ministre américain exigera des explications immédiates.

Paris, 30.—M. Du Somerard, dans une dépêche officielle, nie formellement qu'il soit l'auteur de la lettre diffamatoire, et offre des documents à l'appui de sa déclaration.

Paris, 31.—Des avis reçus de Constantinople, la nuit dernière, mandent que l'armistice n'a pas encore été signé, mais il le sera probablement demain.

Saint-Petersbourg, 31.—La *Gazette*, organe officiel du gouvernement russe, annonce que le général Ignatieff, l'ambassadeur de Russie à Constantinople, a présenté à la Turquie l'ultimatum du gouvernement russe. Il demande une suspension immédiate des hostilités et un armistice de six semaines. Si la Porte n'accepte pas les propositions de la Russie, le général Ignatieff demandera ses papiers et laissera Constantinople cette nuit.

Lockport, N.-Y., 1er nov.—Il règne une grande activité dans les cercles fériens. Les quartiers généraux sont remplis de visiteurs toutes les nuits.

Saint-Petersbourg, 2.—Une dépêche officielle du général Tcherniaeff, reçue en cette ville, annonce que la Porte a accepté un armistice de deux mois, commençant le 1er novembre, et a ordonné la cessation immédiate des hostilités.

Belgrade, 2.—Il est officiellement annoncé que les deux armées conserveront les positions qu'elles occupent actuellement.

Londres, 3.—Le *Post* publie le paragraphe suivant comme émanant de source officielle:

“ La Turquie ayant accepté l'armistice, nous apprenons que la Russie a pris des mesures immédiates pour hâter les négociations devant amener une solution de la question, et qu'elle prend pour base les propositions de l'Angleterre.”

Belgrade, 2.—Le gouvernement serbe a donné instruction au gén. Tcherniaeff d'envoyer un parlementaire à Abdul-Kérim, le commandant en chef des troupes turques, pour lui demander s'il avait reçu avis de la conclusion de l'armistice.

Québec, 3.—Le procès de Buckley, accusé de viol, s'est terminé à cinq heures, cette après-midi, par un verdict de “coupable.” Le juge Sanborn a condamné le prisonnier aux travaux forcés à perpétuité.

—La santé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Caron décline rapidement, et ses médecins ont peu d'espoir de le sauver.

—Son Honneur le juge Sanborn a condamné à \$12 d'amende les grands jurés qui se sont absentés de la Cour pendant le terme.

Saint-Hyacinthe, 3.—A neuf heures ce matin, le tocsin a sonné à la station des pompiers pour un feu qui venait d'éclater dans la partie de la ville qui avait échappé à la dernière conflagration.

Le feu s'était déclaré dans une écurie en arrière des scieries de MM. Larivière et Frère, dans la partie sud-ouest de la ville. Il soufflait alors un fort vent de Ponest, et l'élément destructeur fit en peu de temps des ravages terribles.

Vingt-six maisons sont devenues la proie des flammes.

MM. Larivière et Frère ont éprouvé des pertes au montant de \$12,000; assurés pour \$6,000.

Les pertes totales causées par cet incendie n'excéderont pas \$30,000, avec des assurances pour \$10,000 réparties dans les compagnies suivantes: Royale Canadienne, Stadacona, Niagara Mutuelle, Canada Farmers, et Beaver de Toronto.

La manufacture de la Compagnie de Chaussures de Saint-Hyacinthe a échappé au désastre, grâce aux efforts des citoyens et des employés.

Winnipeg, 2.—Le gouverneur Morris, l'hon. James McKay et l'hon. M. Christie sont arrivés du Nord-Ouest, après avoir fait un traité avec les sauvages Crees et autres, par lequel la propriété revient au Canada de 200,000 milles carrés de territoire dans la région fertile.

—On mande de Winnipeg que la distribution des 1,400,000 acres de terre aux Métis va commencer le 30 octobre, et se continuera avec toute la diligence possible. Chaque réclamant aura 240 acres au lieu de 190.

—La tempête de lundi dernier a été fort violente sur l'île du Prince-Edouard, et une dizaine de vaisseaux ont fait naufrage sur ses côtes. On n'a eu aucune perte de vie à enregistrer jusqu'à présent.

Philadelphie, 4.—Quoique la clôture de l'Exposition ait lieu le 10 novembre courant, la commission du Centenaire, dans sa séance de jeudi, a adopté une résolution à l'effet de continuer les admissions à 50 cents jusqu'à samedi, le 18 du courant.

Le président Grant a consenti à être présent à la clôture de l'Exposition. Il y présidera en sa qualité officielle.

87,663 personnes ont visité l'Exposition aujourd'hui.

Paris, 4.—Dans la chambre des députés, le duc De Cazes, ministre des affaires étrangères, en parlant de la politique du gouvernement français au sujet de la question d'Orient, dit qu'il fallait la paix pour la France. Il conclut en disant: “ Si, contre l'espoir du gouvernement, il arrivait des complications, nous ne vous demanderons jamais de compromettre l'honneur ou la sûreté de la France dans une lutte où elle ne serait pas intéressée directement. Avant épuisé tous nos efforts pour maintenir la paix de l'Europe, nous devons au moins être sûrs de la garder pour nous-mêmes.”

Le capitaine: Sentinelle, où est votre fusil? La sentinelle: Capitaine, je l'ai prêté à un bourgeois qui désire tirer un lièvre.

Au jardin du Palais-Royal:

Un monsieur.—En vérité, madame, vous avez là un bien joli enfant.

La dame.—Ce cher petit! Et il est si bon, si doux, c'est la crème des enfants!

Le moutard, à part.—C'est p'têtre pour ça que je suis tant fouetté....

— Révélations sur les bijoux, dans l'*Événement*:

Saviez-vous que chaque mois de l'année s'accorde avec une pierre précieuse particulière, qui n'exerce sa vertu qu'à ce moment précis?

Janvier.—On offre l'Hyacinthe ou le grenat; présage de constance et de fidélité.

Février.—L'Améthyste; paix du cœur.

Mars.—La Sanguine; courage et discrétion.

Avril.—Le Saphir ou le diamant; garantie d'innocence ou de repentir (!!!)

Mai.—L'Émeraude; amour heureux.

Juin.—L'Agate; longs jours de santé.

Juillet.—Le Rubis; oubli des chagrins.

Août.—La Sardoine; félicité conjugale.

Septembre.—Le Chrysolithe; préservatif contre la folie.

Octobre.—L'Opale; espérance dans le malheur.

Novembre.—La Topaze; amitié.

Décembre.—La Turquoise; bonheur inaltérable.

Ouf!

Note de Mlle A. R.—Le diamant peut s'offrir en toute saison.

(1) Joseph Tremblay, Jean-Baptiste Tremblay, Léon Tremblay, Pierre André, Baptiste Mongrain, J. Derooin, Jean Roy, Nicolas Boivin, Antoine Grignon, J.-B. Dubé, Martin Dorion, François Labussière, Joseph Baron, Pierre Baron, E. V. Sicotte, Antoine Saint-Clair, Jacques Mathé, J. Dorion, Charles A. Grignon, Augustin Hameelin, junior, Louis Moran, J.-B. Dauray, F. Comparat, A.-L. Papin, Louis Lachapelle, François Mouton, Joseph Bertrand, junior, J.-D. Blanchard, Joseph Duchêne, Pierre Cadiéux, J.-B. Bourré, H. Laselle, Lambert Canchois (?), Michel Brisebois, Pierre Paquet, Michel Bourdeau, Toussaint Charbonneau, Antoine Gareau, Joseph Gareau, J.-B. Dorion, L.-T. Honoré, Maurice Blondeau, Noël Dagenais, Michel Brouillet, Louis Beaufort, E. Duchonquet, T. Julien, Joseph Laffèche, P. Provancher, Samuel Salomon, Michel Brouillet, Henri Deslaurier, Baptiste Renaud, Pierre Lapointe, J.-B. Caron, Louis Dorion, J.-B. Massé, Louis Bufet, Antoine Boudi, Louis Decouragne, Antoine Maréchal, M. Morin, Baptiste Sans-Crainte, Jacques Lasselle.

(2) *Journal of a voyage from St. Louis to the Falls of St. Anthony in 1812.*